



HAL
open science

Entre Lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français

Laurent Gosselin

► **To cite this version:**

Laurent Gosselin. Entre Lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français. Cahiers de Lexicologie, 2010, 96, pp.67-95. hal-02310577

HAL Id: hal-02310577

<https://hal.science/hal-02310577>

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE LEXIQUE ET GRAMMAIRE : LES PERIPHRASES ASPECTUELLES DU FRANÇAIS

1. Introduction

Il est d'usage, dans la tradition grammaticale française, d'opposer l'aspect lexical (l'aspect marqué par le lexème verbal et ses compléments) à l'aspect grammatical (exprimé principalement par les conjugaisons)¹. Cette opposition de nature morphologique se trouve corrélée à une distinction sémantique fondamentale : l'aspect lexical définit le « type de procès » (état, activité ...), tandis que l'aspect grammatical exprime une « visée aspectuelle », une façon de « voir » le procès (comme accompli, inaccompli ...). Ce type de distinction se retrouve aujourd'hui, sous des appellations différentes, dans des cadres théoriques très divers, qui parfois l'avaient initialement ignorée. On prendra pour exemples l'introduction de l'opposition entre « situation aspect » et « viewpoint aspect » dans la DRT² par C. SMITH (1991), et celle de la distinction entre « schèmes aspectuels prédicatifs » et « schèmes aspectuels énonciatifs » dans le cadre du modèle des intervalles topologiques de J.-P. DESCLÉS (1994) par D. BATTISTELLI (2009 : 79 sq.).

Nous voudrions reprendre ici, dans la perspective de cette double opposition, morphologique et sémantique, la question du statut des périphrases aspectuelles du français, qui donnent lieu, dans les grammaires et les recherches linguistiques actuelles, à des classifications contradictoires, et à bien des hésitations.

2. Les périphrases aspectuelles : aspect lexical ou grammatical ?

On observe, dans les grammaires et les ouvrages généraux sur la temporalité en français, les positions suivantes :

- a) Les périphrases aspectuelles relèvent de l'aspect lexical (R.-L. WAGNER et J. PINCHON 1962 : 298, P. IMBS 1960 : 6, R. MARTIN 1971 : 140) ;
- b) Elles marquent l'aspect grammatical (cf. D. LEEMAN-BOUIX 1994 : 51, G. J. BARCELO et J. BRES 2006 : 16).
- c) Certaines relèvent de l'aspect lexical, et d'autres de l'aspect grammatical.

Cette dernière position donne à son tour lieu à de nombreuses divergences. On intègre souvent [*aller* Vinf] et parfois aussi [*venir de* Vinf] (voire [*être en train de*]) à l'aspect grammatical en leur attribuant le statut d'auxiliaires, tandis que les autres périphrases aspectuelles ([*commencer à* Vinf], [*cesser de* Vinf], etc.) sont considérées comme étant de nature lexicale. L'argument avancé en faveur de cette partition réside dans le fait que ces périphrases de statut grammatical, à la différence des autres, ne tolèrent pas toutes les conjugaisons (B. LACA 2004 : 90, C. VET 2008 : 458). Il est généralement admis que, lorsqu'*aller*, suivi d'un infinitif, est conjugué au passé simple, au passé composé, au plus-que-parfait, au conditionnel ou au futur, il ne peut fonctionner que comme verbe de mouvement et non comme auxiliaire aspectuel, d'où l'anomalie des exemples 1b :

1a. Il va / allait pleuvoir

1b. *Il alla / est allé / était allé / irait / ira pleuvoir.

¹ Cf, entre autres, R. MARTIN (1971 : 54 sq.), D. LEEMAN-BOUIX (1994 : 48-53).

² DRT : discourse representation theory (cf. H. KAMP et U. REYLE 1993).

Ce critère soulève cependant des difficultés. D'une part, il est difficile à mettre en œuvre. Car la tolérance vis-à-vis des conjugaisons ne permet pas de circonscrire une sous-classe homogène. *Aller*, en tant qu'auxiliaire aspectuel, ne peut être conjugué qu'au présent ou à l'imparfait quand il marque le prospectif/ultérieur, mais s'il exprime ce que J. DAMOURETTE et E. PICHON appellent « l'allure extraordinaire »³, il devient compatible avec les autres conjugaisons (voir J. BRES 2008). Par ailleurs, *venir de* accepte aussi le futur (ex. 2), tandis que « *être en train de* », qui semble, à première vue, présenter des restrictions comparables (cf. B. LACA 2005) tolère cependant, moyennant certains éléments contextuels, à la fois le passé simple et le passé composé (3a), et même, dans une subordonnée hypothétique, le plus-que parfait :

2. Comme il viendra de pleuvoir, la route sera mouillée

3a. Dès qu'ils furent / ont été en train de manger, le facteur est entré.

3b. S'ils avaient été en train de manger, ils n'auraient pas apprécié qu'il téléphone.

D'autre part, l'application de ce critère devrait logiquement conduire à refuser le statut d'auxiliaire à *être* et *avoir*, puisqu'ils tolèrent toutes les conjugaisons ! C'est paradoxalement ce même phénomène qui avait conduit R. MARTIN (1971 : 140) à refuser le statut d'auxiliaires à *aller* et *venir* : selon son analyse, un véritable auxiliaire, comme *être* et *avoir*, doit être compatible avec toutes les conjugaisons.

Enfin certains auteurs (comme A. DAUZAT 1947 : 197, A. BORILLO 2005) tiennent *aller* et *venir* non pour des auxiliaires aspectuels, mais pour des auxiliaires temporels, tandis que d'autres (cf. C. VET 1993 et 2001, pour *aller*) considèrent que leur valeur, temporelle ou aspectuelle, varie en fonction du contexte.

On le voit, la situation est passablement confuse. On s'accorde cependant aujourd'hui à considérer que cette confusion ne résulte pas seulement de l'inadéquation des théories linguistiques, mais qu'elle procède d'abord du processus historique de grammaticalisation auquel sont plus ou moins soumises ces périphrases aspectuelles.

3. Le processus de grammaticalisation

Les différents auteurs conviennent en effet que leurs désaccords au sujet du statut des périphrases aspectuelles proviennent essentiellement non pas tant de divergences théoriques ou d'erreurs d'analyses que du fait qu'elles occupent une position en quelque sorte intermédiaire entre lexicale et grammaticale :

« Mais le problème des limites entre la grammaire et le lexique ne se pose nulle part ailleurs avec une acuité plus redoutable. » (R. MARTIN 1971 : 140).

« On est ici aux confins des structures grammaticales et lexicales. » (M. ARRIVÉ, F. GADET, M. GALMICHE 1986 : 91).

Il paraît alors relativement arbitraire et vain de prétendre tracer une frontière précise entre ces deux domaines et situer ou répartir les différentes expressions aspectuelles de part et d'autre de cette frontière :

³ Voir un exemple comme « ... et cet imbécile il *est allé* se rappeler ce que je lui avais promis... (conversation) », cité par J. BRES (2008).

« Si certains [de ces auxiliaires] ont indiscutablement un statut comparable à celui d'*avoir* et *être*, d'autres possèdent un sens lexical qui les rapproche plutôt d'un verbe ordinaire. » (M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL 1994 : 253).

Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, on explique cette situation en postulant que les auxiliaires et les affixes verbaux résultent d'un processus continu de grammaticalisation que l'on représente de la façon suivante :

Verbe plein > AUX₁ > AUX_n > Affixe

Figure 1 : *Le parcours de grammaticalisation des verbes* (« *The Verb-to-TAM Chain* », B. HEINE 1993, P. HOPPER et E. TRAUGOTT 1993, H. KRONNING 2003)

et en admettant que les auxiliaires constitutifs des périphrases verbales occupent des positions intermédiaires sur le continuum qui va du lexique à la grammaire en fonction de leur degré actuel de grammaticalisation :

« Même à l'intérieur d'une même langue, on ne peut admettre l'existence d'une réelle frontière entre grammaire et lexique. En effet, certains marqueurs temporels ou aspectuels se trouvent dans la zone frontière entre grammaire et lexique. Il en va ainsi des semi-auxiliaires d'aspect du français : leur origine étant lexicale, ils ont subi un processus de grammaticalisation qui n'a toutefois pas entièrement abouti. » (V. LAGAE, A. CARLIER et C. BENNINGER 2002 : i).

Les hésitations et contradictions des linguistes seraient ainsi expliquées : les périphrases aspectuelles occupent un ensemble de positions intermédiaires entre aspect lexical et aspect grammatical, certaines étant plus proches du lexique (ex. « *s'apprêter à Vinf* »), tandis que d'autres semblent davantage grammaticalisées (ex. *aller Vinf*⁴), même s'il est vrai que leur position sur le continuum semble varier en fonction des critères mis en œuvre (comme l'a montré C. BLANCHE-BENVENISTE 2001).

4. L'opposition sémantique

On l'a dit, l'opposition morphosyntaxique entre lexique et grammaire se trouve corrélée à une opposition sémantique : d'une part la construction d'un type de procès (« type de situation », « mode d'action », etc.), et d'autre part la mise en place d'une visée aspectuelle (qui définit un « intervalle de visibilité », une « fenêtre ») qui porte sur ce procès. Ainsi, en énonçant :

4. (Quand je l'ai aperçu), il traversait la place

le locuteur catégorise une situation perçue au moyen d'un procès de type *accomplissement*⁵ (*traverser la place*), et cette situation est « donnée à voir » dans son déroulement, sous une visée aspectuelle inaccomplie (« imperfective », « sécante »), marquée principalement par l'imparfait.

⁴ Sur la grammaticalisation de *aller*, cf. J. BRES et G. J. BARCELO (2007), W DE MULDER et A. VANDERHEYDEN (2008).

⁵ Dans la typologie de Z. VENDLER (1967), les *accomplissements* sont caractérisés comme dynamiques, téliques et non ponctuels.

Dans le modèle SdT⁶ (GOSSELIN 1996, 2005), ces deux catégories sémantiques sont elles-mêmes corrélées à deux opérations sémantico-cognitives⁷ fondamentales :

a) une opération de *catégorisation*, qui à partir d'un schéma cognitif primitif constitué de changements et de situations intermédiaires (niveau pré-conceptuel), subsume une portion de ce schéma primitif sous la détermination conceptuelle d'un *procès* (on parlera « d'aspect conceptuel »),

b) une opération de *monstration*, i.e. de simulation de perception, qui donne à « voir » tout ou partie du procès construit par l'opération précédente (« visée aspectuelle »).

On obtient donc une corrélation générale que l'on peut figurer comme suit :

opération sémantico-cognitive	<i>catégorisation</i>	<i>monstration</i>
catégorie sémantique	<i>aspect conceptuel</i>	<i>visée aspectuelle</i>
catégorie morpho-syntaxique	<i>lexique</i>	<i>grammaire</i>

Figure 2 : *Corrélation morphologie/sémantique*

Cependant, si la frontière entre lexique et grammaire n'est pas nettement délimitée et si les périphrases aspectuelles occupent une zone intermédiaire entre lexique et grammaire, il semble difficile d'admettre qu'elles correspondent (comme le principe de la corrélation paraît l'impliquer) à une catégorie sémantique et à une opération sémantico-cognitive intermédiaires.

Certes les tenants, récents ou anciens, de la grammaticalisation ont avancé les notions de « dématérialisation », « désémantisation », « javellisation » (« bleaching »), « sublimation », etc., qui expriment toutes la perte des traits concrets – le signe ne gardant que ses traits aspectuels – pour rendre compte de ce processus au plan sémantique. Mais elles restent très imprécises quant à la nature des traits aspectuels en question (faut-il admettre que les traits de visée aspectuelle étaient déjà présents dans les lexèmes avant qu'ils ne se grammaticalisent ?). Par ailleurs, J. HAVU (2006) remarque que, quoique *commencer* à soit purement aspectuel (dans la mesure où sa contribution sémantique se limite à la sélection de la phase initiale du procès), cela ne suffit généralement pas pour qu'il soit considéré comme un marqueur grammatical. Il nous est dès lors apparu que c'était la corrélation elle-même qui devait être critiquée.

5. Critique de la corrélation

La corrélation entre morphosyntaxe et sémantique à laquelle renvoient explicitement les notions traditionnelles d'*aspect lexical* et d'*aspect grammatical* doit être remise en cause pour plusieurs raisons :

a) N. TOURNADRE (2004) a montré, exemples à l'appui, que cette distinction morphosyntaxique ne correspond pas nécessairement à une opposition au plan sémantique dans la mesure où les mêmes relations sémantiques se trouvent exprimées au moyen du lexique par certaines langues, alors que d'autres les marquent pas des moyens grammaticaux.

b) Dans une même langue comme le français, on sait qu'un grammème comme le déterminant du SN objet direct est susceptible de jouer un rôle décisif dans la détermination de la télicité du procès (ex.: *manger un / du gâteau ; écrire une / des lettres*), dimension qu'il est pourtant d'usage de considérer comme relevant strictement de l'aspect lexical.

⁶ SdT : sémantique de la temporalité.

⁷ On entend par là des processus cognitifs impliqués dans des dispositifs sémantiques de production de sens.

c) Réciproquement, un lexème peut très bien influencer sur la visée aspectuelle (dont on aurait tort d'attribuer la responsabilité à la seule flexion verbale). Pour prendre un exemple très simple, dans l'énoncé

5a. J'ai commencé ce travail la semaine dernière

c'est le syntagme « *la semaine dernière* » qui, combiné avec le passé composé, impose une visée globale (aoristique) sur le procès ainsi qu'une valeur temporelle de passé. Sans lui, la phrase serait virtuellement ambiguë. Un complément du type [*depuis* + durée] imposerait, à l'inverse une visée accomplie, et une valeur temporelle de présent (ex. 5b). C'est pourquoi ces deux compléments sont incompatibles (5c) :

5b. J'ai commencé ce travail depuis quatre jours

5c. ?* J'ai commencé ce travail la semaine dernière depuis quatre jours.

d) Enfin, le partage du domaine aspectuel entre aspect lexical et aspect grammatical ne permet pas de classer l'aspect itératif, qui est tantôt marqué par des lexèmes (*radoter, hachurer*), tantôt par des grammèmes (*parfois, souvent*), tantôt par des combinaisons de lexèmes et de grammèmes, comme dans la phrase incipit de la *Recherche du temps perdu* :

6. « Longtemps, je me suis couché de bonne heure »

où ni l'adverbe *longtemps*, ni le passé composé, ni le syntagme verbal (« *se coucher de bonne heure* ») ne suffisent à déclencher l'itération, comme le montrent les exemples :

7. « Longtemps je t'ai cru mort, perdu, assassiné ! » (Villiers de l'Isle-Adam, *Le Prétendant*, Acte IV, sc. 5).

8. Hier, je me suis couché de bonne heure.

C'est leur association conflictuelle (un adverbe de durée portant sur un procès intrinsèquement ponctuel) qui conduit à l'effet de sens itératif (comme résolution du conflit : l'adverbe porte non sur le procès, mais sur la série itérative).

On admettra donc que la corrélation présentée ci-dessus n'est, au mieux, qu'une approximation, qui vaut, globalement, pour le français, mais qu'elle ne doit en aucune façon être interprétée de façon rigide et contraignante. De sorte qu'il est tout-à-fait envisageable de concevoir l'existence d'un continuum au plan morphosyntaxique (correspondant au processus de grammaticalisation) sans que cela entraîne l'existence d'un tel continuum aux plans sémantique et sémantico-cognitif. Autrement dit, s'il est impossible de répartir clairement les périphrases verbales entre lexique et grammaire, cela n'implique pas qu'on ne puisse les caractériser et les classer en fonction du type d'opération sémantico-cognitive qu'elles codent.

6. L'aspect de phase

On s'intéresse ici aux périphrases qui permettent, entre autres, de sélectionner les phases d'un procès. On admet que tout procès est virtuellement décomposable en cinq phases, trois phases internes (phases initiale, médiane et finale) et deux phases correspondant à « l'aspect externe » (A. BORILLO 2005 : 67)⁸, selon une structure méréotopologique⁹ du type :

⁸ Cette conception suppose évidemment que l'on ne définisse pas l'aspect comme le temps « interne » du procès, mais comme le temps « impliqué » (G. GUILLAUME éd. 1964 : 47), i.e. constitutif du procès.

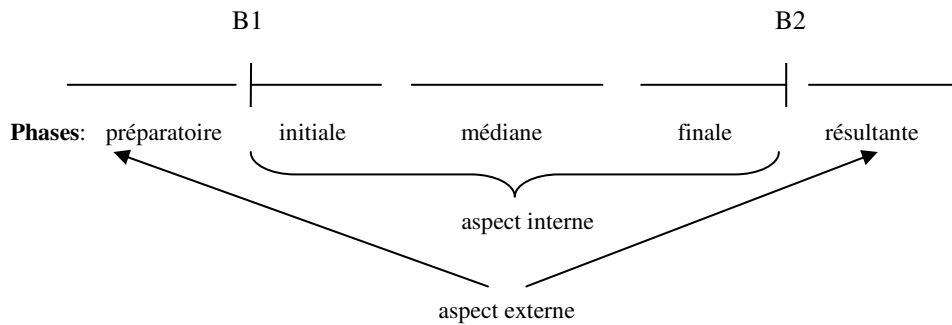


Figure 3 : La structure phasale des procès

Soit, à titre indicatif, quelques exemples de périphrases opérant la sélection des phases d'un procès :

a) Phase préparatoire :

- 9a. Tiens, il va pleuvoir !
- 9b. Pierre s'apprête à sortir
- 9c. Pierre est sur le point de sortir

b) Phase initiale :

- 10a. Pierre se met / commence à courir
- 10b. Pierre se prit à rêver

c) phase médiane :

- 11a. Pierre continue de parler
- 11b. Pierre est en train de parler

d) Phase finale :

- 12a. Pierre cessa de parler
- 12b. Pierre finit de réparer sa voiture

e) Phase résultante :

- 13a. Pierre rentre de faire les courses
- 13b. Il vient de pleuvoir
- 13c. Il a terminé son travail depuis longtemps¹⁰.

Une telle présentation appelle aussitôt quelques remarques critiques :

- La périphrase [*être en train de* Vinf] ne sélectionne pas nécessairement la phase médiane¹¹, mais simplement l'aspect interne (qui englobe aussi les phases initiale et finale), dès lors que les bornes en sont exclues, comme le montre l'acceptabilité des enchaînements :

⁹ La méréotopologie étudie la disposition des parties à l'intérieur du tout ; cf. R. CAZATTI et A. VARZI (1999).

¹⁰ Le temps composés sont traditionnellement analysés comme périphrastiques (cf. P. IMBS 1960 : 6).

¹¹ Notre analyse se distingue ici de celle de C. VET (2002), qui identifie les phases initiale et finale aux bornes du procès, et qui estime donc que l'aspect imperfectif (marqué par « être en train de ») sélectionne la phase médiane.

(14) (Que fais-tu ?)

Je suis en train de manger. Je commence / je termine.

- Il est manifeste que, si la phase résultante du procès est sélectionnée dans les exemples (13a) et (13b), elle ne l'est pas de la même façon, « *venir de* » exprimant en outre le mouvement physique en (13b) et non en (13a).

- Cette dernière remarque nous amène à penser que ce n'est pas parce que deux périphrases opèrent la sélection d'une même phase qu'elles possèdent nécessairement un sémantisme comparable, et à prendre en compte une mise en garde de J. FRANÇOIS (1993 : 53) :

« les marqueurs de phase se distinguent clairement des marqueurs d'aspect, les premiers mettant en relation le temps d'un procès global et les temps (instant ou court intervalle) de sa phase initiale ou finale (en dehors de toute prise en compte du temps de référence en cours), les seconds mettant au contraire le temps d'un procès en relation avec le temps de référence en cours ».

Plus généralement, il s'avère nécessaire de déterminer par quels mécanismes sémantiques les périphrases aspectuelles opèrent la sélection des phases.

7. Deux types de périphrases aspectuelles

Si l'on admet (cf. § 4. ci-dessus) que l'aspect résulte d'une double opération sémantico-cognitive de catégorisation (de construction d'un procès) et de monstration (du procès préalablement construit), on est conduit à reformuler la question de la contribution aspectuelle des périphrases verbales de la façon suivante : les périphrases aspectuelles permettent-elles de sélectionner les phases d'un procès par le biais d'une opération de catégorisation (aspect conceptuel), *i.e.* de construction d'un sous-procès, et/ou par la monstration (visée aspectuelle) de certaines parties du procès. Nous voudrions montrer qu'il existe deux classes de périphrases aspectuelles en français, qui correspondent respectivement à ces deux types d'opérations¹² :

- les coverbes de mouvement (voir § suivant), de modalité d'action, et de phase (désormais «coV-MAP») marquent la catégorisation d'une phase, *i.e.* la construction d'un sous-procès;
- les auxiliaires de visée aspectuelle («aux-VA») expriment la monstration de tout ou partie d'un procès ou d'un sous-procès.

Ces hypothèses s'appuient sur l'observation de la syntaxe et de la distribution des périphrases aspectuelles ; elles en constituent une interprétation sémantique à valeur explicative.

a) Les aux-VA peuvent porter sur les coV-MAP, alors que la réciproque est fautive (cf. J. FRANÇOIS 2003, chap. 5, B. LACA 2005). Les hypothèses ci-dessus expliquent ce phénomène dans la mesure où il est en effet concevable que la monstration porte sur un sous-procès, mais non que la catégorisation puisse affecter la monstration (la catégorisation devant toujours précéder conceptuellement la monstration). Exemples :

¹² Nous rejoignons ainsi la position de J. FRANÇOIS (1993).

15a. aux-VA portant sur des coV-MAP :

<i>venir de</i>	<i>cesser de</i>	Vinf
<i>être sur le point de</i>	<i>finir de</i>	
<i>être en train de</i>	<i>commencer à</i>	
	<i>s'apprêter à</i>	
	<i>partir</i>	
	<i>rentrer de</i>	

15b. coV-MAP ne pouvant porter sur des aux-VA :

<i>*commencer à</i>	<i>être sur le point de</i>	Vinf
<i>*finir de</i>	<i>être en train de</i>	
<i>*cesser de</i>	<i>venir de</i>	
<i>*s'apprêter à</i>		
<i>*partir</i>		
<i>*rentrer de</i>		

Remarquons que lorsqu'un coV-MAP porte sur *aller/venir de* Vinf, ces derniers ne peuvent être interprétés que comme coverbes de mouvement (et non comme aux-VA) :

16. «Au moment où Doremus *se disposait à aller remettre* sa missive au courrier [...], Geroul entra dans la pièce.» (M. Paillet, *Les noyées du grau de Narbonne*, 10/18: 13).

b) Seuls les coV-MAP sont récursifs (cf. B. LACA 2005) dans la mesure où, pour tout coV-MAP, il existe au moins une sous-classe de coV-MAP susceptibles de le prendre dans leur portée, alors qu'un aux-VA ne peut jamais être dans la portée d'un autre. Cela s'explique si l'on admet que l'on peut découper, par catégorisation, un sous-procès à l'intérieur d'un autre sous-procès, alors qu'on ne peut pas même concevoir ce que serait une « visée portant sur une autre visée ». Exemples :

17a. coV-MAP portant sur des coV-MAP:

<i>cesser de</i>	<i>s'apprêter à</i>	Vinf
<i>commencer à</i>	<i>hésiter à</i>	
<i>continuer de</i>		
<i>s'apprêter à</i>	<i>cesser de</i>	Vinf
<i>hésiter à</i>	<i>commencer à</i>	
	<i>continuer de</i>	
<i>tarder à</i>	<i>rentrer de</i>	Vinf
<i>se hâter de</i>	<i>partir</i>	
	<i>finir de</i>	
<i>se précipiter à</i>	<i>finir de</i>	Vinf
<i>rentrer de</i>		
<i>partir</i>		

17b. aux-VA ne pouvant porter sur des aux-VA:

#¹³ *venir de être sur le point de* Vinf
être en train de
se prendre à

**être sur le point de* *venir de* Vinf
être en train de
se prendre à

Il est certes possible d'énoncer

18. Quand il va être sur le point de sortir, tu penseras à lui demander s'il a bien pris toutes ses affaires

mais, dans ce cas, *aller* est auxiliaire de temps et non de visée aspectuelle (voir ci-dessous, § 9), car il sert à localiser le moment de référence dans l'avenir¹⁴.

c) Selon l'analyse de H. KRONNING (1996 et 2003), le rhème est le «domaine de la focalisation stratificationnelle», c'est-à-dire que c'est le domaine dans lequel l'énonciation va pouvoir sélectionner (focaliser) une valeur référentielle susceptible de saturer une variable comprise dans le substrat (présupposé)¹⁵. Ainsi, en réponse à la question « *Où a-t-il passé ses vacances ?* », l'énoncé

19. Il a passé ses vacances en Bretagne

est décomposé en :

- substrat (présupposé): il a passé ses vacances en un endroit x
- foyer (élément focalisé): x = Bretagne (H. KRONNING 1996: 46).

Or seul un sous-procès, à la différence de la visée aspectuelle, a le statut référentiel nécessaire pour pouvoir être focalisé par focalisation simple (sans marquage intonatif ou contexte contrastif particulier¹⁶). Cela explique que seuls les coV-MAP, par opposition aux aux-VA, puissent figurer naturellement en fin d'énoncé, à la suite soit d'une pronominalisation, soit d'une ellipse de l'infinitif (cf. H. KRONNING 2003: 237) :

¹³ Ce type de construction est tout de même envisageable (J. HAVU 2006 en donne un exemple emprunté à Stendhal) à condition que *venir de* soit interprété comme temporel et non comme aspectuel, exactement comme dans le cas de l'ex. (18).

¹⁴ On opposera cet emploi à celui que l'on observe dans : « *Quand il va pleuvoir, il fait un peu plus frais* », où *aller*, auxiliaire de visée aspectuelle prospective, laisse le moment de référence dans le présent, ce qui conduit à un effet de sens itératif dû au fait que *quand* est incompatible avec le présent actuel semelfactif.

¹⁵ Pour une analyse comparable, cf. K. LAMBRECHT (2004).

¹⁶ Cf. H. NØLKE 2001: 137.

20a. coV-MAP focalisés par focalisation simple:

Il commence
continue
finit
cesse
hésite
s'y met
s'y acharne
s'y apprête
y court
s'y précipite
en revient

20b aux-VA non focalisables par focalisation simple:

?*Il (en) est sur le point¹⁷
(en) est en train
(en) est en passe
se / s'y prend
#Il y va
en vient.

Il ne paraît, en effet, pas envisageable d'énoncer «*il y va / il en vient*» sans que cela implique une forme de déplacement (et donc un fonctionnement de coV-MAP), comme le montre l'impossibilité d'énoncer :

(21) Il va pleuvoir →*il y va
Il vient de pleuvoir →*il en vient.

Dans les termes de H. KRONNING, seuls les coV-MAP sont rhématiques.

d) Les sous-procès (construits par les coV-MAP), à la différence des visées aspectuelles, ont des modes de déroulement spécifiques, exprimables au moyen de compléments adverbiaux « de manière » (cf. J. DAMOURETTE et E. PICHON 1911-1940, V, §1605, et H. KRONNING 2003 : 241-242) :

22a coV-MAP avec complément adverbial

Il commence avec précaution à Vinf
continue
s'apprête

Il rentre précipitamment (de/à) Vinf
part
s'acharne

¹⁷ Il est cependant possible de rencontrer ce type de tournure, mais moyennant un contexte contrastif et une intonation marquée (il ne s'agit plus alors de focalisation simple mais de focalisation spécialisée au sens de H. NØLKE 2001: 137; cela ne remet donc pas en cause le caractère non rhématique des aux-VA): «*Hé quoi! Elles sont parties depuis longtemps! Parties ou sur le point!*» (Kleist: *Le Prince de Hombourg*, I, 4, trad. R. Orthmann et E. Recoing, Actes Sud).

- (22b) aux-VA incompatibles avec des compléments adverbiaux
 *Il est en train avec précaution de Vinf
 est sur le point
 #Il vient avec précaution (de) Vinf
 va

Ces derniers exemples seraient bien sûrs acceptables si *aller* et *venir* étaient pris comme coverbes de mouvement.

8. Classement des coverbes

Pour reconnaître une périphrase verbale, on utilise classiquement un critère syntaxique : il faut et il suffit de montrer que le verbe non conjugué n'est pas un véritable complément du verbe conjugué (sans quoi le verbe conjugué serait un verbe plein et non un auxiliaire au sens large : AUX). Le test principal est celui de l'impossibilité de remplacer l'infinitif par une complétive conjuguée en « (ce) que P » (cf. M. GROSS 1999 : 8, B. LAMIROY 1999: 38, A. BORILLO 2005).

Cette approche nous a conduit à adjoindre aux coverbes de phase et de « modalité d'action » (cf. J. FRANÇOIS 2003, chap. V) les coverbes de mouvement parmi les périphrases aspectuelles. En effet, à la suite de B. LAMIROY (1983) et C. VET (1987), on admet que dans les constructions du type [V de mouvement + (prep) Vinf] (ex. « *courir acheter du pain* », « *descendre faire les courses* », « *s'asseoir à manger* »), le Vinf n'est ni un circonstanciel de but, ni un complément essentiel de destination-but, mais forme avec le verbe de mouvement un « prédicat complexe » (C. VET). Le Vinf n'est pas un circonstanciel (contrairement à ce que prétendaient les grammaires classiques qui supposaient une ellipse de la préposition *pour*), car il ne tolère ni le déplacement, ni la négation, ni le clivage. Il ne s'agit pas non plus de compléments essentiels de localisation-but (destination¹⁸), non seulement parce qu'un verbe exigeant typiquement ce genre de complément, comme « *se rendre quelque part* », exclut cette construction (ex. 23a), mais aussi parce que certains verbes qui admettent d'être suivis de l'infinitif tolèrent difficilement un syntagme prépositionnel complément de destination (23b), et surtout parce que ce rôle de destination-but peut déjà être saturé par une autre expression (ce qui impliquerait, s'il s'agissait de deux compléments essentiels, une « redondance fonctionnelle »¹⁹ qui est, par principe, exclue) :

- (23a) *Il se rend (à) faire les courses
 (23b) Il sort acheter du pain / ?? à la boulangerie
 (23c) Il court à la boucherie acheter une côte veau.

La seule solution, si l'on refuse d'y voir des périphrases verbales, est alors de supposer, avec M. GROSS et M. PRANDI (2004 : 127), que ces verbes sont dotés d'une « double valence directionnelle, à savoir un argument locatif exprimant la destination [...] et un argument au contenu final », autrement dit deux compléments essentiels, dont l'un, au moins, ne serait que rarement réalisé. Mais, outre qu'elle ne peut concerner les verbes de mouvement qui sélectionnent la phase résultante du procès (ex. « *rentrer / revenir de faire les courses* ») cette

¹⁸ M. GROSS (1975: 165) avance en faveur de l'analyse selon laquelle l'infinitif jouerait un rôle de locatif les deux arguments suivants : a) il répond à la question *où?* b) il est pronominalisable par *y*: « *Où va-t-il? Il va acheter du pain. Il y va* ». B. LAMIROY (1983: 66 sq.) montre cependant que ces propriétés sont loin d'être généralisables: « *??Où sort-il? Il sort acheter du pain. ?*Il y sort* ».

¹⁹ Cf. J. C. MILNER (1985: 140-179). Cette redondance fonctionnelle est exclue par le théta-critère des théories chomskyennes.

analyse se heurte au fait que ces constructions (qui seraient composées d'un « verbe principal » suivi d'une « complétive », p.131) sont soumises à tout un ensemble de contraintes, qui n'affectent pas, ordinairement, les phrases complexes :

- sur le sujet, qui doit être agentif (B. LAMIROY 1983 : 123) ;
- sur le verbe de mouvement, qui peut être un verbe directionnel²⁰ (*aller, descendre, monter, sortir ... *se rendre*), de déplacement (*courir, plonger, ... ?*nager, ?*ramer*), de mouvement du corps (*s'installer, s'agenouiller, s'asseoir ... *se gratter*) ;
- sur le verbe à l'infinitif: « sont exclus les verbes *avoir, être* (donc tous les passifs); *devoir, vouloir, savoir, aimer, préférer, détester*, etc. ..., ainsi que l'ensemble des verbes de |mouvement| »²¹ (D. WILLEMS 1981 : 151-152).

Si Vinf n'est donc pas un complément, c'est que le verbe conjugué est un auxiliaire au sens large (AUX) (cf. D. LEEMAN 1994 : 124).

Au plan sémantique, ces coverbes de mouvement expriment le mode de déroulement de la phase préparatoire du procès exprimé par le verbe à l'infinitif (ex.: *courir faire les courses, venir manger*) ou celui de sa phase résultante (ex.: *rentrer de faire les courses*). J. DAMOURETTE et E. PICHON (III, §1055) avaient repris à FREUD²² le terme de « progrédience » pour désigner ce qui nous apparaît comme la sélection de la phase préparatoire du procès. Cette progrédience a pour pendant ce que nous appellerons « l'égrédience » (ou sélection de la phase résultante du procès²³), exprimée par les expressions *venir de, rentrer de*, etc. Dans ces périphrases, le rôle des prépositions est décisif : *à* exprime une « image d'en-deçà », une « visée prospective », tandis que *de* indique une « image d'au-delà », une « visée rétrospective » (G. GUILLAUME repris par P. CADIOT 1997 : 66²⁴).

La mise en œuvre des tests syntaxiques sur les périphrases aspectuelles conduit à un nouveau classement des AUX à valeur aspectuelle, marqueurs de phase, à l'intérieur de la classe des coverbes (*i.e.* des verbes qui acceptent d'être suivis d'un infinitif ou d'un participe²⁵):

²⁰ Nous reprenons la classification de B. LAMIROY (1983).

²¹ Comme l'observe B. LAMIROY (1983: 88), une phrase comme « *Jean part courir dans le bois* » est parfaitement acceptable, à condition que *courir* désigne l'activité « *faire de la course* » et non le simple déplacement.

²² S. FREUD (*Die Traumdeutung* VII, II), s'appuyant lui-même sur une analyse de T. HOBBS (*Leviathan* I, 2), opposait la progrédience de l'imagination à la régrédience du rêve. Cette figure de la régrédience est extrêmement rare dans le langage. On en trouve cependant un exemple très développé dans le rêve éveillé du narrateur du *Voyage au centre de la terre* de J. Verne (chap. XXXII).

²³ On se gardera de confondre la progrédience et l'égrédience avec les aspects progressif et égressif qui renvoient respectivement au déroulement du procès et à sa phase terminale.

²⁴ Voir aussi H. CURAT (1991 : 101).

²⁵ Le terme de « coverbe » est repris à G.-R. ROY (1976), M. WILMET (1997) et H. KRONNING (2003).

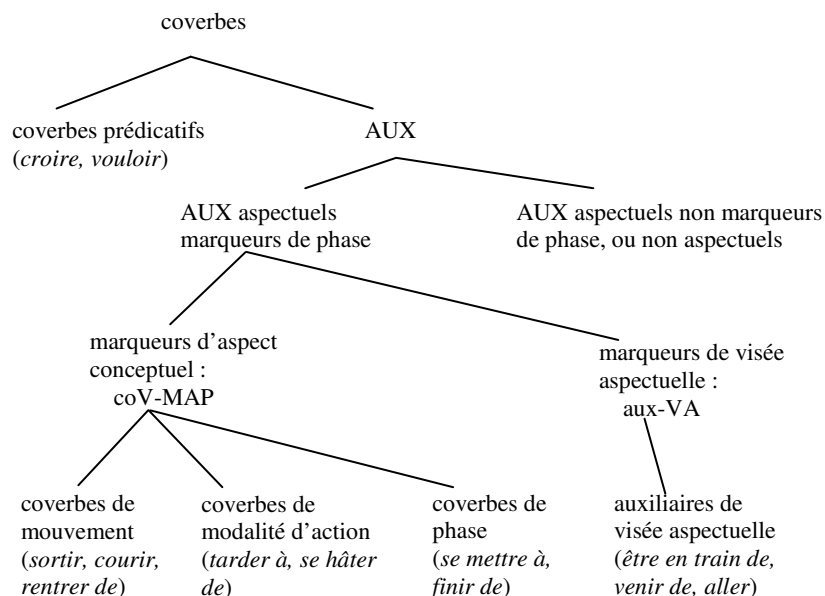


Figure 4 : *classement des coverbes*

9. Classement des périphrases aspectuelles

On peut encore classer, d'un point de vue sémantique, les aux-VA et les coV-MAP en fonction du type de phase qu'ils permettent de sélectionner (respectivement par la visée aspectuelle ou par la catégorisation d'un sous-process). Soit le classement obtenu :

phase	visée aspectuelle	aux-VA
préparatoire	prospective	<i>aller</i> <i>être sur le point de</i> <i>être en passe / voie de</i>
aspect interne, bornes exclues (ph. initiale + médiane + finale)	inaccomplie (imperfective, sécante)	<i>être en train de</i> <i>(en) être à</i>
initiale	inchoative	<i>se prendre à</i>
résultante	accomplie	<i>être/avoir + PPé</i> <i>venir de</i>

Figure 5 : *classement des auxiliaires de visée aspectuelle (aux-VA)*

phase	coV de phase	coV de modalité d'action	coV de mouvement
préparatoire	<i>être prêt à s'apprêter à se préparer à se disposer à</i>	<i>se proposer de hésiter à tarder à</i>	<i>partir s'installer à aller s'arrêter à monter courir</i>
aspect interne		<i>s'acharner à s'efforcer de se dépêcher de mettre du temps à être long à</i>	
initiale	<i>commencer à se mettre à</i>		
médiane	<i>continuer à / de être occupé à persévérer à</i>		
finale	<i>cesser de (s')arrêter de finir de</i>		
résultante			<i>(re)venir de rentrer de (re)descendre de sortir de</i>

Figure 6 : classement sémantique des coV-MAP²⁶

Ce classement appelle plusieurs remarques :

a) La distinction entre coverbes de phase, de modalité d'action et de mouvement n'est pas de nature aspectuelle : les premiers n'indiquent que la phase concernée, les autres précisent de surcroît son mode de déroulement (sur les coverbes de modalité d'action, voir J. FRANÇOIS 2003, chap. 5).

b) Un même élément peut présenter divers emplois en contexte, qui relèvent de différentes sous-classes. Prenons par exemple les verbes *aller* et *venir*, qui ont suscité une littérature très abondante (voir en particulier, sur le futur périphrastique, C. VET 1993 et 2001). Il apparaît que ces deux verbes peuvent fonctionner, entre autres, comme:

- verbes pleins (ex.: *aller à / venir de Marseille*),
- coverbes de mouvement (ex.: *aller / venir (en voiture) (de) faire les courses*),
- auxiliaires de temps à valeur de futur ('*Dans cinq minutes, on va bien rigoler*', exemple attesté cité par L.G. SUNDELL 1991 et commenté par C. VET 1993: 79) ou de passé (ex.: '*Nous venons récemment de perdre encore une sœur charmante*', Lamartine cité par G. GOUGENHEIM 1929: 127),
- auxiliaires de visée aspectuelle prospective ('*Je vois que Pierre va se fâcher*', C. VET 1993: 74) ou accomplie ('*Chatterton venait d'expirer depuis peu de jours lorsque parurent à la fois un poème burlesque et un pamphlet sur sa mort*', Vigny cité par G. GOUGENHEIM 1929: 127 ; le circonstanciel [*depuis + durée*] indique précisément ce type de visée aspectuelle, cf. L. GOSSELIN 1996: 27²⁷).

²⁶ Cette liste est loin d'être exhaustive, cf. M. WILMET (2007 : 79).

²⁷ A propos de ces deux valeurs de *venir de*, J. HAVU (2005) donne de nombreux exemples attestés, qui montrent que *venir de* se combine tantôt avec des circonstanciel à valeur de passé, tantôt avec « *depuis + durée* », marqueur de l'accompli.

Lorsqu'il y a succession de deux occurrences de *aller* en position préverbale (« *tu vas aller faire les courses* ») la première vaut comme auxiliaire de temps ou de visée aspectuelle (en fonction du contexte), tandis que la seconde constitue un coverbe de mouvement :

24. « L'heure approche, continua-t-elle ; vous *allez*, mon cher monsieur, *aller* vous poster chez le chanoine Villemur, avec votre ami. » (M. Zevaco, « L'épopée d'amour », R. Laffont, 1988 : 834).

c) Les coV-MAP peuvent marquer :

- la coïncidence du sous-procès avec une phase du procès (ex.: *commencer à*, *continuer à*, *finir de*) ;

- l'inclusion du sous-procès dans une phase (ex.: *s'apprêter à*, *hésiter à* ...) ; c'est ainsi que *rentrer de* dans « *rentrer de faire les courses* » marque l'inclusion (et pas nécessairement la coïncidence) du sous-procès dans la phase résultante, si bien qu'une visée prospective sur ce sous-procès ne conduit pas nécessairement à la phase précédente : de (25a), on ne peut inférer (25b).

25a. Paul était sur le point de rentrer de faire ses courses

25b. Paul était encore en train de (finir de) faire ses courses.

car il se peut très bien qu'en (25a) Paul se trouve déjà dans la phase résultante (*i.e.* qu'il ait fini les courses, mais n'ait pas encore commencé à rentrer) ;

- le recouvrement, éventuellement partiel, de plusieurs phases (ex. : *se hâter de*, *s'acharner à*, *s'efforcer de*...).

d) Les coverbes de modalité d'action portant sur l'aspect interne (ex.: *s'acharner à*, *se hâter de*, *se dépêcher de*, *être long à* ...) sont conduits à exprimer la phase préparatoire du procès si ce dernier est ponctuel (*i.e.* si ses phases internes ne sont pas accessibles). L. GOSSSELIN (1996: 172-176) montre que ce mode résolution de conflit par glissement vers la phase préparatoire est régulier et prédictible. Cela explique, entre autres, pourquoi « *se dépêcher de* » devient équivalent de « *ne pas perdre de temps avant de* » et pourquoi « *être long à* » est quasi-synonyme de « *tarder à* » lorsque le procès est ponctuel :

26a. Il s'est dépêché de sortir ≈ il n'a pas perdu de temps avant de sortir

26b. Il est long à sortir ≈ il tarde à sortir.

10. Modélisation : visées aspectuelles directe et indirecte

Dans le cadre du modèle SdT (L. GOSSSELIN 1996, 2005), le temps et l'aspect sont représentés par des structures d'intervalles. Le moment d'énonciation est noté [01,02], l'opération de catégorisation produit un intervalle de procès [B1,B2], tandis que la monstration se traduit par l'ouverture d'une « fenêtre », ou « intervalle de référence » [I,II]. Le temps absolu se trouve défini par la relation entre l'intervalle de référence et celui de l'énonciation (conformément à la définition non standard du temps proposée par H. REICHENBACH et argumentée par W. KLEIN 1994 : 21-24). L'aspect résultant de la catégorisation (« aspect conceptuel ») va correspondre à la nature des bornes du procès (bornes extrinsèques: procès atélique ; bornes intrinsèques: procès télique, cf. R. JACKENDOFF 1992) et à leur relation (procès ponctuel ou non). Quant à l'aspect produit par l'opération de monstration, ou « visée aspectuelle », il se trouve représenté par la relation entre l'intervalle du procès [B1,B2] et l'intervalle de référence [I,II], qui détermine ce qui est montré / perçu du procès. On est ainsi conduit à distinguer quatre visées aspectuelles de base

en français, correspondant à quatre positions de la « fenêtre de monstration » par rapport au procès :

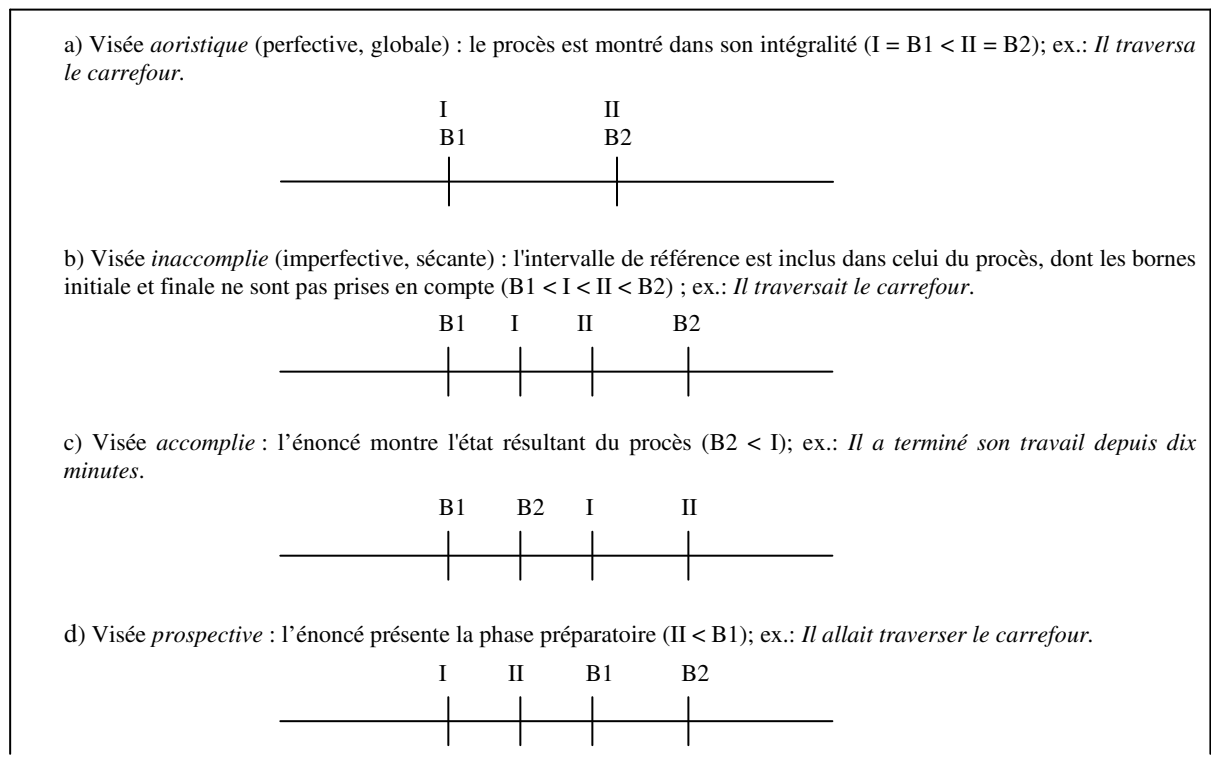


Figure 7: Les quatre visées aspectuelles de base du français

Les sous-procès, construits sur la base des instructions codées par les coV-MAP, vont être représentés par des intervalles notés $[B'1, B'2]$, $[B''1, B''2]$, etc. Par souci de lisibilité, nous dupliquons les axes temporels²⁸. Exemple :

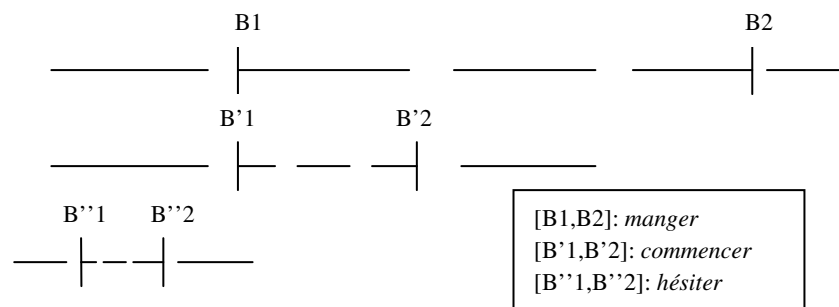


Figure 8 : Chronogramme de « hésiter à commencer à manger »

Le sous-procès marqué par *commencer* à coïncide avec la phase initiale du procès *manger*, tandis que celui qu'exprime *hésiter à* est inclus dans la phase préparatoire du sous-procès, laquelle correspond également à la phase préparatoire du procès *manger*. Cette structure rend donc compte à la fois du fait que « *hésiter à commencer à manger* » est quasi-synonyme de « *hésiter à manger* », et de ce que « *avoir hésité à commencer à manger* » n'implique pas

²⁸ En fait, il ne s'agit ici que de représentations iconiques de structures qui doivent être conçues comme des réseaux de contraintes sur des variables d'intervalles

« commencer à manger », dans la mesure où B''2 ne coïncide pas nécessairement avec B'1 (la phase résultante du sous-procès *hésiter* peut commencer avant le début du sous-procès *commencer*, lequel coïncide avec celui du procès *manger*).

La visée aspectuelle, marquée par l'interaction de divers éléments dont la conjugaison et d'éventuels aux-VA, est indiquée par la position de l'intervalle de référence ([I,II]), qui se situe à la fois par rapport au sous-procès le plus enchâssé (*i.e.* celui qui correspond au stade le plus élevé de décomposition des (sous-)procès), et relativement aux autres procès et sous-procès éventuels de la structure. On parlera de *visée aspectuelle directe* dans le premier cas, et de *visée indirecte* dans le second. Si l'on reprend les quatre types de visée aspectuelle présentés ci-dessus, on constate que le type de visée peut être différent pour les divers (sous)procès d'une même construction. Ainsi, dans l'énoncé

27. « Au moment où il *se disposait* à *frapper* deux coups discrets à la petite porte, elle s'ouvrit ... » (Ponson du Terrail, *Une fille d'Espagne*, R. Laffont, 1992 : 264).

la visée directe, marquée par l'imparfait, est inaccomplie sur la phase préparatoire catégorisée par *se disposer* ($B'1 < I < II < B'2$), mais prospective sur le procès ($II < B1$), comme le montre la figure suivante :

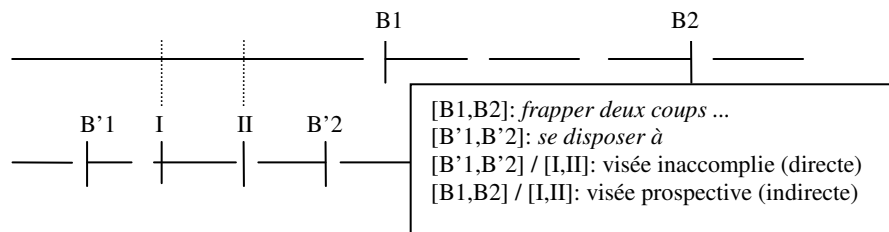


Figure 9 : Chronogramme de l'ex. (27)

De même, dans l'exemple :

28. « (...) un roulement ininterrompu qui venait d'en haut leur fit lever les yeux vers le plafond.

Leurs cheveux se hérissèrent ... (...)

Le plafond *s'était mis à descendre* ! ...

Il descendait tout d'une pièce, d'un mouvement très lent, mais continu. » (M. Zevaco, *L'épopée d'amour*, R. Laffont, 1988 : 982).

la visée accomplie, exprimée par le plus-que-parfait (dans le contexte), porte sur le sous-procès (*se mettre à*) qui catégorise la phase initiale du procès *descendre*. La visée directe est accomplie, tandis que la visée indirecte est inaccomplie (d'où la reprise à l'imparfait inaccompli : « il descendait ... »), comme il apparaît sur la figure :

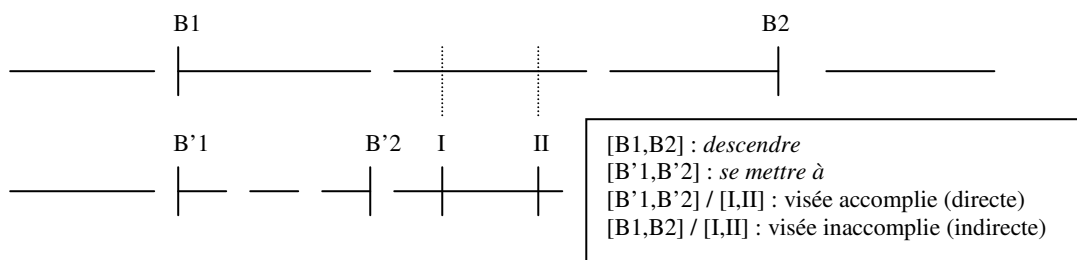


Figure 10 : Chronogramme de l'ex. (28)

11. Valeurs modales des périphrases aspectuelles

Le temps (vécu) se donne à l'expérience la plus immédiate sous la forme d'un *flux irréversible*, opérant la conversion continue du possible (ce qui est encore à venir) en irrévocable (ce qui est devenu nécessaire au sens où il ne peut plus en être autrement). Il s'agit-là d'un principe fondamental de philosophie pratique : alors que nous pouvons agir ou essayer d'agir sur le possible, l'irrévocable échappe, par définition, à toute tentative de changement intentionnel (PLATON, *Protagoras* 324b, ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* VI, 2, 1139b 6-11). Le temps comme flux irréversible, apparaît donc asymétrique, partagé par une « coupure modale », constamment fluctuante, qui isole le possible de l'irrévocable ; ce que l'on représentera en figurant le champ du possible au moyen d'une ligne pointillée²⁹ :

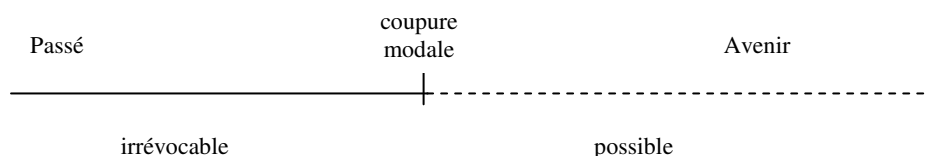


Figure 11 : L'asymétrie modale du temps vécu

Alors que le point de vue « logico-discursif » d'Aristote (*De l'interprétation* 9) le conduit à identifier le moment présent comme lieu de la coupure modale pour définir des « valeurs modales temporelles » (le futur est possible, le présent et le passé sont irrévocables³⁰), une analyse proprement linguistique repère, à un autre niveau d'analyse, une autre coupure modale opérée par le moment de référence³¹. Plus précisément, dans le cadre du modèle SdT, c'est la borne finale de l'intervalle de référence (II) qui va opérer la coupure modale entre l'irrévocable et le possible, et définir ainsi des « valeurs modales aspectuelles » (GOSSELIN 2005 : 91).

Encore faut-il préciser, à propos de ces valeurs modales aspectuelles, que

- c'est le propre du mode indicatif (par opposition au subjonctif, à l'impératif ou à l'infinitif) que de faire passer cette coupure modale au moment de référence ;
- on identifie le caractère simplement possible d'un procès au fait que le contexte droit peut indiquer qu'il n'a finalement pas eu lieu (même si ce n'est évidemment pas toujours le cas).

²⁹ Ce type de représentation est adopté aussi par LAGERQVIST (2009 : 38). Dans le cadre de la sémantique des mondes possibles, la coupure modale correspond au point à partir duquel le temps se ramifie ; pour des applications à la sémantique linguistique, cf., entre autres, R. MARTIN (1983), R. H. THOMASON (1984), C. CONDORAVDI (2002), S. KAUFMAN, C. CONDORAVDI et V. HARIZANOV (2006).

³⁰ Cf. G. H. VON WRIGHT (1984), J. VUILLEMIN (1984).

³¹ Cf. C. VET (1981).

Prenons tout de suite un exemple illustrant le fonctionnement de l'aspect prospectif, marqué par [aller Vinf] :

29a « Antoine Laho *allait lâcher* l'homme qu'il tenait vaincu sous son genou et se relever ». (P. Féval fils, *Mariquita*, Presses de la Cité : 964).

Bien que les procès soient envisagés dans le passé (au début du XVIII^e), ils sont présentés comme simplement possibles à cause de l'aspect prospectif, qui situe le moment de référence et donc la coupure modale avant les intervalles de procès. C'est pourquoi la suite peut indiquer, sans incohérence, qu'ils ne se sont pas réalisés :

29b « Il n'en eut pas le temps et tomba la face contre terre avec un gémissement sourd. Un long couteau catalan était planté entre ses deux épaules ! »

Combinée avec les différents types de visées aspectuelles, cette hypothèse sur les valeurs modales aspectuelles conduit aux prédictions suivantes :

a) Avec les visées aoristique (« *il traversa la route* ») et accomplie (« *il a traversé la route depuis 5 minutes* »), les procès sont intégralement situés dans l'irrévocable, soit les figures respectives :

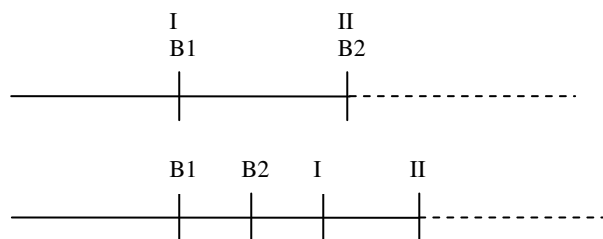


Figure 12 : Valeurs modales aspectuelles avec les visées aoristique et accomplie

b) La visée inaccomplie situe la fin du procès dans le domaine du possible ; d'où, avec les procès téliques, le « paradoxe imperfectif » : on ne sait pas si le procès est allé jusqu'à son terme : « *il traversait la route (quand soudain ...)* » :

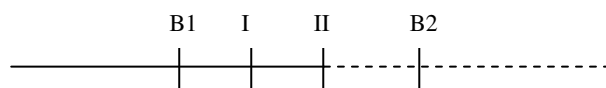


Figure 13 : Valeurs modales aspectuelles avec la visée inaccomplie

c) La visée prospective laisse l'intégralité du procès dans le champ du possible (« *il allait traverser la route (quand soudain...)* ») :

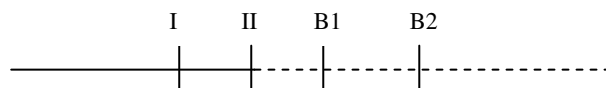


Figure 14 : Valeurs modales aspectuelles avec la visée prospective

Ces oppositions se retrouvent avec les visées indirectes (i.e. en présence d'un coV-MAP). Si la visée indirecte sur le procès est prospective, le procès est intégralement situé dans le champ du possible, quelle que soit la visée directe sur le sous-procès (marqué par le coV-MAP). De sorte que le contexte droit peut infirmer la réalisation du procès :

30 « Il s'apprêtait à conduire Tripham hors de la pièce quand on frappa. » (P.C. Doherty, *La chasse infernale*, 10/18 :74)³².

Lorsque la visée indirecte est inaccomplie (sur le procès), la borne initiale appartient à l'irrévocable, et la borne finale au possible, ce qui provoque, avec les procès téliques, l'indétermination (au moins provisoire) du fait que le procès soit parvenu ou non à son terme. Cette visée indirecte inaccomplie peut résulter de diverses configurations, entre autres :

- une visée directe, inaccomplie ou aoristique, sur un sous-procès correspondant à la phase médiane (ex. « il continuait / continua de faire la vaisselle ») ;
- une visée inaccomplie ou accomplie sur la phase initiale (ex. « il commençait / avait commencé à faire la vaisselle ») ;
- une visée prospective ou inaccomplie sur la phase finale (ex. « il allait finir / finissait de faire la vaisselle »).

Soit un exemple attesté, de visée inaccomplie sur la phase initiale, avec interruption du procès :

31. « La marquise se replaça auprès du feu, et vers minuit le sommeil *commençait à la gagner*, lorsque la porte s'ouvrit tout à coup (...) » (Ponson du Terrail, *Une fille d'Espagne*, R. Laffont, 1992 : 317).

Ce qui est remarquable, et conforme à nos hypothèses, c'est qu'avec les coverbes de phase initiale, ce phénomène, comparable au « paradoxe imperfectif »³³, se produit même si cette phase initiale est vue de façon aoristique (car la borne finale du procès lui-même reste hors d'atteinte) ; on parle alors de visée indirecte « inchoative » :

32 « Arrivé chez lui, Paul *se mit à faire la vaisselle*, mais il ne la termina pas. » (Vetters 2003 : 123).

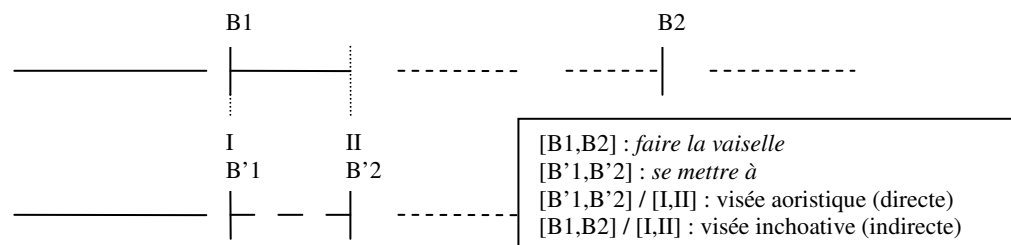


Figure 15 : Chronogramme de l'exemple (32)

Lorsque la visée aspectuelle indirecte est « terminative » (i.e. aoristique sur la phase finale) ou accomplie, le procès est situé tout entier dans l'irrévocable, et sa réalisation ne peut être annulée (ex. « il acheva de faire les courses / il rentra de faire les courses »). En revanche, si la visée directe (sur le sous-procès) est inaccomplie sur la phase terminale, on retrouve le « paradoxe imperfectif » (puisque la visée indirecte sur le procès est alors inaccomplie) :

33 Il était en train de finir de manger son gâteau (quand soudain ...).

³² Voir aussi l'ex. (27) ci-dessus.

³³ Ce phénomène n'est donc pas fondamentalement lié à l'aspect « progressif », contrairement à ce qui est admis dans la tradition anglo-saxonne (cf. D. DOWTY 1979, et, pour une mise au point récente, P. PORTNER 2009 : 243-245).

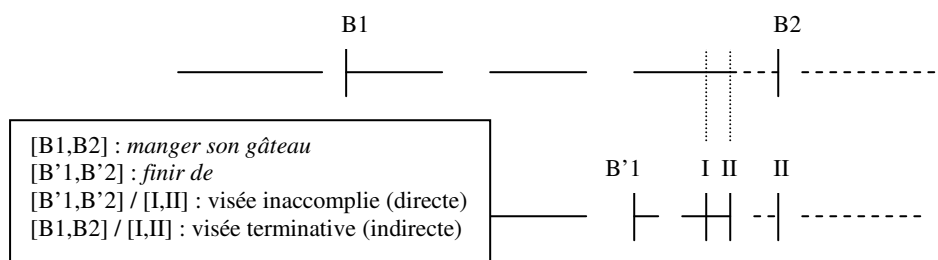


Figure 16 : Chronogramme de l'ex. (33)

Synthétisons l'ensemble au moyen d'un tableau :

Visée aspectuelle directe	Phase catégorisée	Visée aspectuelle indirecte	Domaine modal du procès	Exemple
prospective	∅	∅	possible	<i>il allait sortir</i>
	préparatoire	prospective	possible	<i>il allait s'apprêter à sortir</i>
	initiale	prospective	possible	<i>il allait commencer à ranger sa chambre</i>
	médiane	inaccomplie	mixte	<i>il allait continuer de ranger sa chambre</i>
	finale	inaccomplie	mixte	<i>il allait achever de ranger sa chambre</i>
	résultante	indéterminée ³⁴	mixte (par défaut)	<i>il allait rentrer de faire les courses</i>
inaccomplie	∅	∅	mixte	<i>il était en train de traverser le carrefour</i>
	préparatoire	prospective	possible	<i>il était en train de s'apprêter à sortir</i>
	initiale	inaccomplie	mixte	<i>il était en train de commencer à ranger sa chambre</i>
	médiane	inaccomplie	mixte	<i>il était en train de continuer de ranger sa chambre</i>
	finale	inaccomplie	mixte	<i>il était en train de finir de ranger sa chambre</i>
	résultante	accomplie	irrévocable	<i>il était en train de rentrer de faire les courses</i>
aoristique (globale)	∅	∅	irrévocable	<i>il traversa le carrefour</i>
	préparatoire	prospective	possible	<i>il s'apprêta à sortir</i>
	initiale	inchoative	mixte	<i>il se mit à ranger sa chambre</i>
	médiane	inaccomplie	mixte	<i>il continua de ranger sa chambre</i>
	finale	terminative	irrévocable	<i>il acheva de ranger sa chambre</i>
	résultante	accomplie	irrévocable	<i>il rentra de faire les courses</i>
accomplie	∅	∅	irrévocable	<i>il a traversé le carrefour depuis 5 minutes</i>
	préparatoire	indéterminée	possible (par défaut)	<i>il s'est préparé à partir depuis longtemps</i>
	initiale	inaccomplie	mixte	<i>il a commencé à ranger sa chambre depuis 5 min</i>
	médiane	?inaccomplie	mixte	<i>?? il a continué de ranger sa chambre depuis 5 min</i>
	finale	accomplie	irrévocable	<i>il a fini de ranger sa chambre depuis 5 min</i>
	résultante	accomplie	irrévocable	<i>il est rentré de faire les courses depuis 5 min</i>

Figure 17 : Visées aspectuelles et domaines modaux

Le domaine modal est considéré comme mixte lorsque la borne initiale du procès est dans le champ de l'irrévocable tandis que la borne finale appartient au possible.

Ces principes s'appliquent également lorsque plusieurs phases sont catégorisées. On distingue alors une visée directe et plusieurs visées indirectes. Exemple :

34. Il vient de se mettre à terminer de rédiger son rapport

³⁴ Cette indétermination provient, de même que lorsqu'une visée accomplie porte sur la phase préparatoire, du fait que les sous-procès peuvent être inclus ou coïncider avec les phases (voir ci-dessus, §9, ex. (25a,b)).

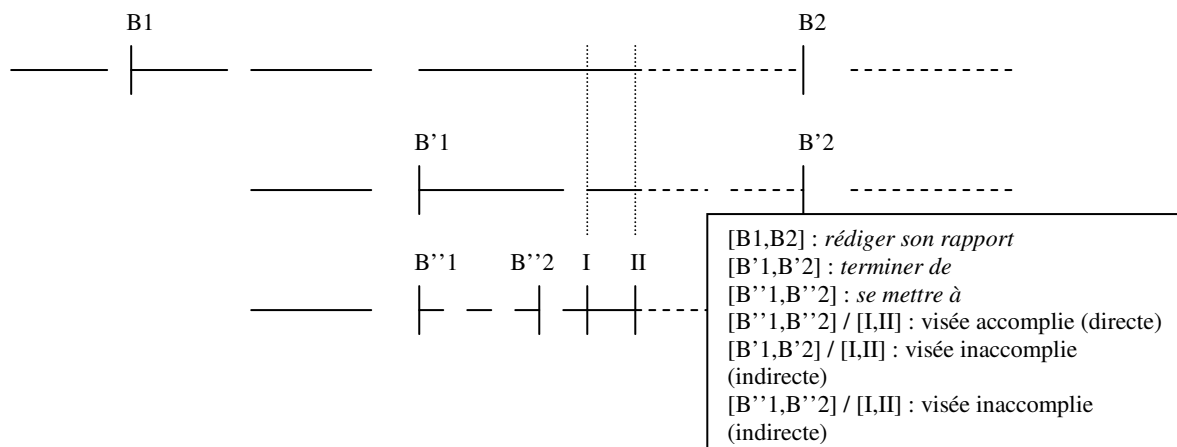


Figure 18 : Chronogramme de l'ex. (34)

12. Conclusion

S'il n'est pas possible de trancher clairement la question de savoir si les périphrases aspectuelles du français relèvent du lexique et/ou de la grammaire, elles se laissent cependant répartir en deux classes nettement distinctes, selon le type d'opération sémantico-cognitive qu'elles codent. Les unes marquent la catégorisation d'un sous-procès, les autres la visée aspectuelle. Même si ces deux opérations permettent également de sélectionner les phases d'un procès, elles présentent néanmoins des caractéristiques bien différentes, qui rendent compte du comportement syntaxique des deux types de périphrases.

Intégrée au modèle SdT, cette analyse permet aussi de calculer les inférences que l'on peut légitimement tirer des énoncés, à propos de la réalisation des procès qu'ils expriment. On constate alors que – contrairement à ce qu'affirment U. REYLE, A. ROSSDEUTSCHER et H. KAMP (2007: 630) – la visée aspectuelle, quoique dépourvue de valeur référentielle, joue un rôle essentiel dans le calcul de la sémantique vériconditionnelle des énoncés.

Laurent GOSSELIN
 Université de Rouen
 LIDIFRA, EA 4305

RÉFÉRENCES

- ARISTOTE (éd. 1977) : *De l'interprétation*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.
- ARISTOTE (éd. 1983) : *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.
- ARRIVE, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BARCELO, Gérard Joan, BRES, Jacques (2006) : *Les temps de l'indicatif en français*, Paris: Ophrys.
- BATTISTELLI, Delphine (2009) : *La temporalité linguistique*, Dossier d'HDR, Université Paris X-Nanterre.

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2001) : « Auxiliaires et degrés de 'verbalité' ». *Syntaxe & Sémantique* 3, 75-98.
- BORILLO, Andrée, (2005) : « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français? » in Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT et Nicolle LE QUERLER (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, 67-82.
- BRES, Jacques, BARCELO, Gérard Joan (2007) : « La grammaticalisation de la forme *itive* comme *prospectif* dans les langues romanes », in M. J. Fernandez-Vest (éd.), *Combat pour les langues du monde - Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*, Paris, L'Harmattan, 91-103.
- BRES, Jacques (2008) : « De la production de l'effet de sens grammatical d'imminence-ultériorité : pourquoi peut-on dire *le train allait partir*, mais non *le train *alla partir* ? », *Actes du premier Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.ilf-cnrs.fr/>
- CADIOT, Pierre (1997) : *Les prépositions abstraites en français*, Paris, A. Colin.
- CAZATTI, Roberto, VARZI, Achille (1999) : *Parts and Places. The Structure of Spatial Representation*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- CONDORAVDI, Cleo (2002) : « Temporal Interpretation of Modals », in David BEAVER, Stefan KAUFMAN, Brady CLARK, Luis CASILLAS (eds), *The Construction of Meaning*, Stanford, CSLI Publications, 57-87.
- CURAT, Hervé (1991) : *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève-Paris, Droz.
- DAMOURETTE, Jacques, PICHON, Édouard (1911-1936) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- DAUZAT, Albert (1947) : *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, éditions I.A.C.
- DE MULDER, Walter, VANDERHEYDEN, Anne (2008) : « Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller* : inférence, métonymie ou métaphore ? » in Benjamin FRAGARD, Sophie PREVOST, Bernard COMBETTES, Olivier BERTRAND (éds), *Evolutions en français*, Berne, Peter Lang, 21-44.
- DESCLÉS, Jean-Pierre (1994) : « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Etudes cognitives* 1, Académie des Sciences de Pologne, Institut de Slavistique, Varsovie, 57-88.
- DOWTY, David (1977) : *Word Meaning ans Montague Grammar*, Dordrecht, Reidel.
- FRANÇOIS, Jacques (1993) : « La compréhension de l'articulation chronologique des séquences narratives: un exercice de linguistique cognitive », *Verbum* 1993/4, 49-70.
- FRANÇOIS, Jacques (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Louvain, Peeters.
- FREUD, Sigmund (éd. 1967) : *L'interprétation des rêves*, trad. I. Meyerson, D. Berger, Paris, P.U.F.
- GOSSELIN, Laurent (1996) : *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GOSSELIN, Laurent (2005) : *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.

- GOUGENHEIM, Georges (1929) : *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.
- GROSS, Gaston, PRANDI, Michele (2004) : *La finalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck.
- GROSS, Maurice (1975) : *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, Maurice (1999) : « Sur la définition d’auxiliaire du verbe », *Langages* 135, 8-21.
- GUILLAUME, Gustave (éd. 1964) : *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- GUILLAUME, Gustave (éd. 1984) : *Temps et verbe*, Paris, Nizet.
- HAVU, Jukka (2005) : « L’expression du passé récent en français. Observations sur l’emploi de la périphrase *venir de* + infinitif » in Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT et Nicolle LE QUERLER (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins 279-292.
- HAVU, Jukka (2006) : « La grammaticalisation des périphrases aspectuelles et temporelles », www.ruc.dk/cuid/publikationer/publikationer/XVI-SRK-Pub/LSC/LSX02-Havu/
- HEINE, Bernd (1993) : *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. Oxford, O.U.P.
- HOBBS, Thomas (éd. 2000) : *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard.
- HOPPER, Paul, TRAUGOTT, Elisabeth (1993) : *Grammaticalization*, Cambridge, C.U.P.
- IMBS, Paul (1960) : *L’emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- JACKENDOFF, Ray (1992) : « Parts and Boundaries » in Beth LEVIN et Steven PINKER (eds.), *Lexical and Conceptual Semantics*, Oxford, Blackwell, 9-45.
- KAMP, Hans, REYLE, Uwe (1993) : *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*, Dordrecht, Kluwer.
- KAUFMAN, Stefan, CONDORAVDI, Cleo, HARIZANOV, Valentina (2006) : « Formal Approaches to Modality », in William FRAWLEY (ed.), *The Expression of Modality*, Berlin, Mouton-De Gruyter, 71-106.
- KLEIN, Wolfgang (1994) : *Time in Language*, Routledge, Londres.
- KRONNING, Hans (1996) : *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal ‘devoir’*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- KRONNING, Hans (2003) : « Auxiliarité, énonciation et rhématicité », *Cahiers Chronos* 11, 231-249.
- LACA, Brenda (2004) : « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique: une interprétation des apparentes ‘lacunes’ du français », *Langue Française* 141, 85-98.
- LACA, Brenda, (2005) : « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes » in Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT et Nicolle LE QUERLER (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, 47-66.
- LAGAE, Véronique, CARLIER, Anne, BENNINGER, Céline (2002) : « Présentation. », *Cahiers Chronos* 10, i-vii.
- LAGERQVIST, Hans (2009) : *Le subjonctif en français moderne. Esquisse d’une théorie modale*, Paris, P.U.P.S.
- LAMBRECHT, Knud (2004) : « Un système pour l’analyse de la structure informationnelle des phrases. L’exemple des constructions clivées », in Jocelyne FERNANDEZ-VEST et

- Shirley CARTER-THOMAS (eds.), *Structure informationnelle et particules énonciatives*, Paris, L'Harmattan, 23-64.
- LAMIROY, Béatrice (1983) : *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*, *Linguisticae Investigationes : Supplementa* 11, Amsterdam, Benjamins.
- LAMIROY, Béatrice (1999) : « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages* 135, 33-45.
- LEEMAN-BOUIX, Danielle (1994) : *Grammaire du verbe français*, Paris, Nathan.
- MARTIN, Robert (1971) : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MARTIN, Robert (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- MILNER, Jean-Claude (1982) : *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NØLKE, Hennig (2001) : *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé.
- PLATON (éd. 1950) : *Œuvres complètes*, trad. L. Robin, Paris, Gallimard.
- PORTNER, Paul (2009), *Modality*, Oxford, O.U.P.
- REICHENBACH, Hans (éd. 1980) : *Elements of Symbolic Logic*, New York, Dover Publications.
- REYLE, Uwe, ROSSDEUTSCHER, Antje, KAMP, Hans (2007) : « Ups and downs in the theory of temporal reference », *Linguistics and Philosophy* 30, 565-635.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROY, Gérard-Raymond (1976) : *Contribution à l'étude du syntagme verbal: étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*, Paris, Klincksieck.
- SMITH, Carlotta (1991) : *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- SUNDELL, Lars-Goran (1991) : *Le temps futur en français moderne*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- THOMASON, Richmond H. (1984) : « Combinations of Tense and Modality », in Dove M. GABBAY et Frantz GUENTHNER (eds), *Handbook of Philosophical Logic : Extensions of Classical Logic*, vol. II, Dordrecht, Reidel, 135-165.
- TOURNADRE, Nicolas (2004) : « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM » *Bulletin de la SLP*, vol. 99-1, 7-68.
- VENDLER, Zeno (1967) : *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell U.P.
- VET, Co (1981) : « La notion de 'monde possible' et le système temporel et aspectuel du français », *Langages* 64, 09-124.
- VET, Co (1987) : « Incorporation et grammaticalisation : verbes de mouvement et verbes de perception » in Brigitte KAMPERS-MANHE et Co VET (eds), *Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*, Amsterdam, Rodopi, 177-192.
- VET, Co (1993) : « Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français », *Verbum* 1993/4, 71-84.

VET, Co (2001) : « Deux cas de polysémie : le passé composé et le futur périphrastique » in Hans KRONNING *et al.* (eds), *Langage et référence (Mélanges offerts à K. Jonasson)*. Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 679-686.

VET, Co (2002) : « Les adverbes de temps : décomposition lexicale et ‘coercion’ », in Brenda LACA (éd.), *Temps et aspect: de la morphologie à l’interprétation*. Saint-Denis, P.U.V., 179-192.

VET, Co (2008) : « Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français », in Merete BIRKELUND, Maj-Britt MOSEGAARD HANSEN et Coco NOREN (eds), *L’énonciation dans tous ses états (Mélanges offerts à H. Nølke)*, Peter Lang, Berne, 451-471.

VON WRIGHT, Georg Henrik (1984) : *Truth, Knowledge and Modality*, Oxford, Basil Blackwell.

VUILLEMIN, Jules (1984) : *Nécessité ou contingence. L’aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*, Paris, Minuit.

WAGNER, Robert-Léon, PINCHON, Jacqueline (1962) : *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WILMET, Marc (1997) : *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

WILMET, Marc (2007) : *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck.

Résumé :

Les grammaires françaises divergent fortement sur la question de savoir si les périphrases aspectuelles relèvent de l'aspect lexical ou de l'aspect grammatical. Nous proposons une analyse nouvelle, qui dissocie nettement les plans morphologique et sémantique. Au plan morphologique, il existe un continuum entre lexèmes et grammèmes, lié au processus de grammaticalisation. Ce pendant, du point de vue sémantique, on peut distinguer deux classes de périphrases aspectuelles, qui opèrent également la sélection des phases de procès, mais par des procédés sémantico-cognitifs nettement distincts : elles marquent soit la visée aspectuelle, soit la construction d'un sous-procès. Cette analyse conduit à un nouveau classement des coverbes. Elle est intégrée au modèle SdT (sémantique de la temporalité).

There is a lot of divergences, in French grammars, about the status of so-called 'aspectual periphrases': are they grammatical or lexical elements? We propose a new analysis which dissociates the semantic point of view from the morphological one. From a morphological point of view, there is a continuum between lexical and grammatical items, which is due to a grammaticalization process. But it is nevertheless possible to distinguish two semantic classes of periphrases. Some of them select phases of eventualities by a process of windowing; they express some aspectual point of view. The others select phases by constructing sub-eventualities. This analysis leads to a new classification of auxiliaries. It is integrated into the SdT (Semantics of Temporality) framework.